



Commune de Labrousse  
3 PLACE DE LA FONTAINE  
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 04/12/2023  
Reçu en préfecture le 04/12/2023  
Publié le  
ID : 015-211500855-20231130-2023\_32-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Département**

CANTAL

**Arrondissement**

AURILLAC

**Canton**

VIC-SUR-CERE

**Séance du 30 novembre 2023**

**Délibération : N° 2023\_32**

L'an deux mille vingt trois le Jeudi 30 Novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 3 PLACE DE LA FONTAINE 15130 LABROUSSE sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Le Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

Date de convocation du Conseil : 21 novembre 2023

**Présent(s) :**

Pradal Gérard, Baduel Sébastien, Bruel Marcel, Lamouroux Nicolas, Daudé, Thierry Noël Géraud, Oustry Michel, Ther Benoit, Chassagne Chrystel, Auratus Eric, Malgouzou Nathalie, Tourlan Anne,

**Absent(s) :**

Excusés : Amaral Emmanuelle, Puybouffat Delphine

**Secrétaire de séance :** Ther Benoit,

**DELIBERATION CONCERNANT LA MISSION DE COORDINATION S.P.S. ET DE CONTROLE TECHNIQUE RELATIVES A DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE EN LOGEMENT**

**DELIBERATION**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Labrousse souhaite engager une opération de réhabilitation de l'ancienne mairie en logement.

Pour ce faire, la commune a lancé une consultation en procédure adaptée pour assurer LA MISSION DE COORDINATION S.P.S. ET DE CONTROLE TECHNIQUE sur la base d'un cahier des charges élaboré Cantal Habitat.

Monsieur le Maire indique que 2 offres ont été reçues pour chaque mission. Celles-ci ont fait l'objet d'une analyse technique et administrative par Cantal habitat selon les critères mentionnés dans le règlement de consultation.

1. Mission de coordination SPS : Deux offres reçues : SARL DAVID FERREIRA et AB INGENIERIE

Classement : 1ère position : L'offre économiquement la plus avantageuse est celle du bureau AB INGENIERIE pour un montant de 2 598.40 € HT.

2. Mission de contrôle technique : Deux offres reçues : SOCOTEC et VERITAS

Classement : 1ère position : L'offre économiquement la plus avantageuse est celle du bureau VERITAS pour un montant de 2 770.00 € HT.

Après présentation du rapport d'analyses des offres et examen des différentes propositions reçues, et après discussion du conseil municipal, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre la mieux disante et de :

- confier la mission de coordination SPS au bureau AB INGENIERIE pour un montant de 2 598.40 € HT.
- confier la mission de contrôle technique au bureau VERITAS pour un montant de 2 770.00 € HT.

## DECISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- confier la mission de coordination SPS au bureau AB INGENIERIE pour un montant de 2 598.40 € HT.
- confier la mission de contrôle technique au bureau VERITAS pour un montant de 2 770.00 € HT.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché ainsi que les documents nécessaires à la bonne marche de ce dossier

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire  
le 30 novembre 2023  
Reçu en Préfecture  
le 01 décembre 2023  
Publié ou notifié  
le 01 décembre 2023

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 30 novembre 2023

Le Maire  
Gérard PRADAL

